



BIENVENUE!



Mars 2013 - Dans ses conclusions relatives au drame que nous avons connu le 12 février, le dernier numéro de Zembrocal disait : « *Notre Direction est prompte à présenter des chiffres et des bilans financiers, et à manier les ETP (Equivalent Temps Plein). La gestion des femmes et des hommes est un autre métier.* »

Mai 2013 – Nous sommes rassurés, nos conseils ont été écoutés. Le Directeur Régional nous présente ainsi l'arrivée du nouveau Secrétaire Général-DRH :

« Je vous informe de la nomination de Monsieur L, attaché principal d'administration, en qualité de secrétaire général à la direction régionale de La Réunion à compter de mai 2013. (...)

Monsieur L est actuellement en poste en direction territoriale Méditerranée, dans les fonctions d'agent comptable secondaire.

Je sais pouvoir compter sur l'ensemble de la communauté de travail de l'ONF à La Réunion pour lui assurer un bon accueil dans le contexte difficile que nous traversons. »

Comme toute la communauté de travail de l'ONF à La Réunion, Zembrocal souhaite la « **Bienvenue !** » au nouveau Secrétaire Général jouant le rôle, également, de Directeur des Ressources Humaines. Un autre métier que celui d'agent comptable secondaire !!! Le personnel attend de lui de réelles compétences dans ses nouvelles responsabilités.

A mettre sur le compte de l'apprentissage du métier : la réservation des véhicules administratifs par le nouveau Secrétaire Général

Ses premières semaines au sein de notre communauté de travail ont montré une certaine difficulté à respecter les mesures de réservation des VA à la DR. Alors que la mutualisation des véhicules demande de la rigueur individuelle pour bien fonctionner (réservation, rangement des clefs, parking à respecter,...), il faut reconnaître que notre SG a bien du mal à s'inscrire dans les règles collectives, occasionnant ainsi dysfonctionnement et mécontentement. Mettons cela sur le temps d'adaptation nécessaire à la découverte de ses nouvelles fonctions...



La petite maison dans la forêt

Il s'agit d'une petite maison perdue dans la forêt de La Providence, autrefois occupée par du personnel de la scierie. Tombée en ruine, elle a été reconstruite récemment par un chantier de l'Administration Pénitentiaire. Réhabilitée sans permis de construire, EDF rechigne à brancher l'électricité. On n'a jamais su à quoi et à qui elle va servir. Depuis son arrivée, le nouveau Secrétaire Général semble surveiller personnellement les travaux de finition : la case, lé pou li ?

En attendant, il dort dans le logement de passage de la DR...c'est beau, l'attachement à l'ONF et à ses infrastructures...

Bureaux et maisons forestières

A Saint Denis, c'est le binz. Un ancien secrétaire général C était logé dans la maison forestière du Pénitencier n°6 : ce logement est inoccupé depuis 1 an. Il aurait été logique que notre nouveau SG s'y installe. Mais entre temps, la direction l'a configuré en bureau, sans la moindre concertation : les murs ont été percés pour y installer divers réseaux et matériels informatiques. Mais... personne n'occupe ces bureaux ! Un jour, ils sont destinés à l'UP, un autre jour au Service développement. En effet, le SDEV connaît un accroissement de ses effectifs et cherche à caser ses recrues. Mais aucun pôle du SDEV ne souhaite aller s'isoler au Pénitencier : le SDEV est un service à part entière qui ne doit pas être saucissonné ! Logement ? Bureau ?

Résultat pour le moment : aucun occupant depuis 1 an de la maison forestière n°6 du Pénitencier. Et si on transférait le logement du DR « chez Monsieur C », pour installer le SDEV dans le logement du DR ???

Pendant ce temps, à la Plaine des Palmistes, l'ONF continue à louer une maison individuelle pour en faire ses bureaux, depuis mars 2008 (les bureaux appartenant à l'ONF ayant été déclarés insalubres -voir Zembrocral de novembre 2010 et mars 2012-). Fin mai 2013, cela fait 63 mois de loyer à 720 € / mois (non compris la revalorisation éventuelle du loyer que nous ne connaissons pas), soit la jolie somme de **45 360 €...** Sans être spécialiste de l'immobilier, on doit commencer à se rapprocher du coût de reconstruction des bureaux insalubres, non ???



Un effet inattendu de la grève des dockers

19 jours de grève au port de la Pointe des Galets. Des milliers de containers en attente dans les ports voisins de Maurice et Madagascar. Le patronat réunionnais en émoi. L'économie locale en danger. Parmi les nombreuses conséquences de ce mouvement social : la belle Peugeot 407 du Directeur Régional immobilisée ! Les pièces nécessaires à la réparation du véhicule de service se trouvaient dans un container pris en otage. Notre bon roi a donc dû se résoudre à utiliser les véhicules mutualisés du peuple.



Le poste du DR susceptible d'être vacant

C'est ce que nous apprend Intraforêt dans le courant de ce beau mois de mai 2013 plein de jours fériés ! Il y a du changement dans l'air, ce n'est pas pour nous surprendre.

Etat actuel du poste : bonnes relations avec le Conseil Général. Situation tendue avec le Parc National. Grande fragilité interne, aucune consolidation de l'organisation, responsabilités mal établies, bilan humain désastreux.

Afin d'améliorer l'attractivité du poste, espérons qu'il n'a pas été oublié de mentionner, dans sa description, la présence de la réserve d'eau dédiée à la Défense des Forêts Contre les Incendies, à proximité immédiate du logement de fonction !

Ni la vue sur l'océan indien, pérennisée ces dernières années par l'abattage de quelques eucalyptus gênants !



Dernière édition du topoguide GR : un exemple significatif de l'affaiblissement de l'ONF à La Réunion

Depuis la création des sentiers de Grande Randonnée à La Réunion (le GR R1 en 1978), le document de promotion publié et vendu par la Fédération Française de Randonnée attribuait une bonne place à l'ONF et au Conseil Général. Une page entière décrivait le rôle et l'action de ces 2 organismes pour la gestion des sentiers de randonnée. L'édition 2012 de ce topoguide sonne la fin de cette présence expliquée aux randonneurs. C'est ainsi que la page 22, consacrée à l'ONF, a été remplacée par... la promotion du Parc National ! Qui dispose déjà de 2 autres pages détaillant son rôle. Résultat de l'édition 2012 : 3 pages sur le Parc National et 0 page sur l'ONF qui entretient la très grande majorité de ces sentiers.



L'île de La Réunion

Espace d'exception, préservé, Se découvre, de l'intérieur, par la randonnée

Les espaces naturels gérés par l'Office National des Forêts, pour le compte de l'Etat et du Département, représentent environ 100 000 ha, soit environ 40 % de la superficie de l'île de La Réunion.

Parcourus par un réseau de sentiers de près de 850 km, traversant différents milieux naturels d'une riche variété (116 formations végétales ont ainsi été dénombrées contenant environ 1000 espèces de plantes dont la moitié est endémique des Mascareignes) et d'une grande beauté, ils s'offrent aux visiteurs qui veulent les découvrir par la randonnée.

Depuis de nombreuses décennies, le Département de La Réunion, propriétaire des terrains supportant l'essentiel de ce réseau de sentiers et financeur auprès de l'ONF des actions visant à leur valorisation et à leur maintenance, a affirmé sa volonté de mettre à disposition du plus grand nombre ce patrimoine remarquable, en concertation avec le Comité régional de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.

L'ouverture à un vaste public (900 000 visites annuelles sont dénombrées sur l'ensemble de ces itinéraires) s'est accompagnée d'une nécessaire évolution de la gestion des milieux par l'ONF. Les forestiers ont su adapter leurs pratiques pour tenir compte de la diversité naturelle et de la sensibilité des milieux traversés, la conservation des écosystèmes étant leur cœur de métier.

Ainsi l'action des forestiers depuis plus d'un siècle, au service des acteurs publics institutionnels, dont le Département, a permis la reconnaissance des milieux naturels insulaires de La Réunion comme étant parmi les mieux préservés au monde.

Pour assumer ces missions, les forestiers et leurs partenaires ont participé à l'Histoire de La Réunion en apportant leur contribution au développement des Hauts, notamment par l'emploi et la participation au développement économique des zones défavorisées.

La gestion, l'entretien des sentiers de randonnée, leur accès aux habitations et aux gîtes font partie de ces actions de développement permettant tout à la fois aux habitants des Hauts de pouvoir circuler et aux randonneurs de découvrir des milieux, des paysages mais aussi ces habitants qui font de La Réunion une destination unique au monde.

Signalétique et sécurité des sentiers constituent des préoccupations fortes de la gestion de 850 km de sentiers sur un territoire au relief chahuté soumis à un climat tropical ; 200 à 300 ouvriers œuvrent sans relâche pour permettre de parcourir ces itinéraires dans les meilleures conditions possibles, même si certains d'entre eux restent difficiles ou si des périodes de fermeture – et donc de frustration pour le randonneur – sont imposées par des travaux de remise en état.

Pour satisfaire le visiteur curieux, l'ONF offre, au travers d'itinéraires thématiques, de publications et d'aménagements associés, une découverte enrichie, organisée en réseau, des grands territoires de l'île. Basée sur le rêve et l'émotion, cette démarche vise à une prise de conscience sur le sens et la valeur du patrimoine naturel et humain, ce « bien commun » à partager et à préserver. Elle s'inscrit dans une logique écotouristique de développement durable.

Parcourez ces sentiers aménagés pour vous, ils vous conduiront à la découverte de sites exceptionnels et uniques.



Développons
Durablement



la page 22 de l'édition 2010

Parc national de La Réunion

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 2010

© Parc national de La Réunion - Thomas Siquier - Cap Anarès

Accueillir Découvrir Protéger Transmettre Accompagner

Les Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion abritent les derniers habitats naturels les plus importants pour la conservation de la biodiversité terrestre des Mascareignes. Ils sont le dernier refuge de nombreuses espèces animales et végétales endémiques menacées de disparition. Le Parc national a pour mission de protéger ces paysages et espaces naturels d'exception inscrits depuis le 1^{er} août 2010 sur la prestigieuse liste des Biens du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ensemble, partageons et protégeons ce patrimoine unique.

www.reunion-parcnational.fr

Not parc, not patrimoine, not fierté

la page 22 de l'édition 2012

⌚⌚⌚ Le record absolu de lenteur administrative

Détenu par le programme Investissement Equipement Accueil du Public 2010 (**IEAP 2010**). Explication pour les non-initiés : ce programme correspond aux investissements du Conseil Général sur tous les équipements d'accueil du public en forêt (réfection de sentiers, construction de kiosques, aires de pique-nique, création de sentiers d'interprétation, de belvédères, aménagement de pistes VTT ou équestres, signalétique, etc...). Il est proposé par l'ONF et validé par le Département.

L'élaboration du programme **IEAP 2010** a commencé...dès 2010. Depuis, il a emprunté des méandres mystérieux où, pour l'ONF-Réunion, seul le chef du service Développement est capable de ne pas s'égarer, d'y plonger en apnée pendant un an ou plus, d'en remonter de temps en temps pour une bouffée d'oxygène pleine d'espoir, et d'y replonger encore pour des délais incommensurables....

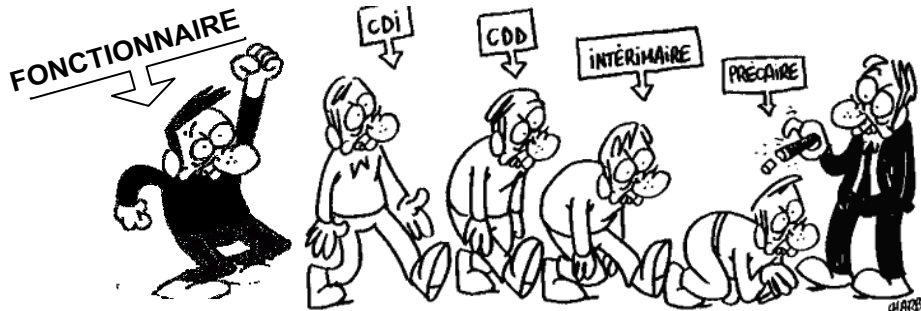
Fin avril 2013, le volet 3 du programme IEAP 2010 a été bouclé !!! En annonçant ce triomphal résultat, le chef du SDEV donne aux UT ses consignes pour le programme suivant.... Qui sera millésimé 2012...un mystère de plus, alors que nous arrivons déjà à la moitié de l'année 2013. La logique voudrait qu'en cette année 2013, on prépare, simplement, le programme 2014...La logique ? Quelle logique ?



☹ Et le record absolu de contrats de travail différents

Détenu par le Service Développement ! Où se côtoient quotidiennement fonctionnaires, CDI - ONF de droit privé, CDI - ONF de droit public, CDD ONF de droit public, salarié d'agence d'intérim, auto-entrepreneur, volontaire du Service Civique, CDD - ONF International, et depuis le début de ce mois de juin 2013, le tout dernier, le tout nouveau : le Contrat de chantier - ONF International, un CDI bizarre à terme fixe...

8 contrats différents pour 15 salariés actuellement dans ce service : la Réunion, terre d'exception, comme l'affirme le slogan de l'IRT (Ile de la Réunion Tourisme) !!! Le hic, c'est qu'à chaque statut correspond des conditions différentes de rémunération, de garanties sociales, et parfois même de conditions matérielles de travail. La direction s'étonne parfois du climat social...



La salle de réunion de la Direction Régionale



Théâtre du drame du 12 février dernier, elle a été fermée pendant 2 mois. Et puis d'un jour à l'autre, des personnels sont invités à y suivre des formations, sans aucun aménagement, sans aucun travail lié à la sécurité, sans amélioration des possibilités d'évacuation, bref, sans le moindre changement. Au delà de l'appréhension, de l'émotion, voire de l'angoisse de certains collègues à la pensée de la tragédie qui s'y est déroulée, l'escalier d'accès y est toujours aussi dangereux. Par son courriel du 05/06/2013, après des considérations médico-psycho-sentimentales, le Directeur nous explique qu'il faut y retourner : cela ferait partie de notre "travail de deuil", selon lui. C'est vraiment se moquer du personnel : la moindre considération serait au minimum la construction d'un escalier de secours extérieur, au mieux une autre vocation pour cette salle, avec un nouvel agencement de l'étage concerné.

❶ La suite du drame du 12 février

3 enquêtes ont été annoncées par le Directeur Général lors de sa venue sur l'île le 13 février 2013 :

- une enquête judiciaire : aucune information diffusée
- une enquête de l'inspection générale de l'ONF : aucune information diffusée
- une enquête des 4 Comités Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT Central, CHSCT de la Bourgogne Champagne Ardenne et les 2 CHSCT de la Réunion -public et privé-) : celle-ci se met en place lentement. Les 4 CHSCT sont réunis en une délégation d'enquête constituée de 3 représentants de l'administration et de 8 représentants du personnels (3 pour la DG, 3 pour la BCA et 5 pour la Réunion). Espérons que l'administration ne fera aucune entrave et qu'elle donnera tous les moyens à la délégation pour mener à bien l'enquête. Zembrocal souhaite courage aux 11 membres de la délégation.

